



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Etat-major des armées
Etat-major de zone de défense de Lyon
Délégation militaire départementale de Haute-Savoie**

Annecy, le 03/04/2025
N° 1147/ARM/EMA/EMZD LYON/DMD74/NP

NOTE

- OBJET** : Prise de fonction de madame la préfète de Haute-Savoie. 07 avril 2025.
Cérémonies de dépôt de gerbes, ANNECY, MORETTE.
- ANNEXES** : I. déroulement de la cérémonie d'ANNECY
II. déroulement de la cérémonie de MORETTE
III. modalités pratiques

A l'occasion de sa prise de fonction en tant que préfète de Haute-Savoie, madame Emmanuelle DUBEE procédera à un dépôt de gerbes le lundi 07 avril 2025, au monument aux combattants à ANNECY puis à la nécropole des combattants des GLIERES à MORETTE.

Les deux cérémonies seront conduites en présence d'un détachement d'honneur du 27^e bataillon de chasseurs alpins.

La présente note fixe, en annexes, le déroulement et les modalités d'organisation de la séquence.

Le lieutenant-colonel Ludovic ROUGELOT
Délégation militaire départementale
de Haute-Savoie

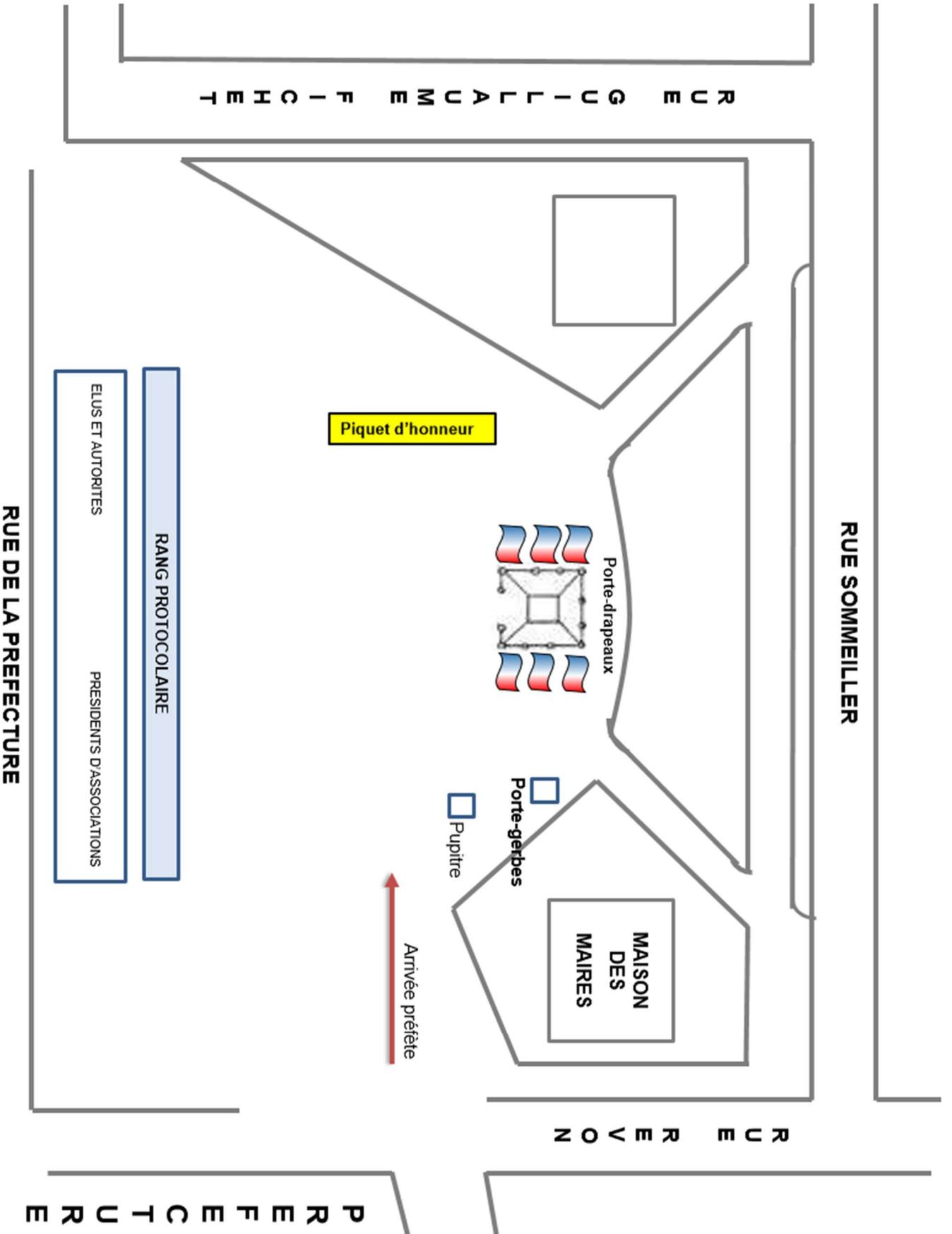
ANNEXE I

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE D'ANNECY

Lieu : Monument aux Combattants, place du Souvenir

Horaires	Déroulement	Commandement	Clairon	Responsables/Acteurs/Observations
10h05	Mise en place piquet d'honneur et clairon du 27 ^e BCA. Mise en place des porte-drapeaux.			DMDA M.MISSILIER sous couvert ONACVG
10h10	Rassemblement des autorités devant le monument. Formation du rang protocolaire. Formation du rang des présidents d'associations et invités d'honneur.			BRCE (PREF 74) Mise en place des plaquettes : BRCE. ONACVG <i>Présentation au public du déroulement de la cérémonie par le maître de cérémonie</i>
10h20	Arrivée de la préfète, accompagnée du DMD, du SG, DIRCAB et sous-préfets. Les SG, DIRCAB, SSP rejoignent le rang protocolaire. La préfète va saluer le piquet d'honneur, accompagnée du DMD, puis ils rejoignent le rang protocolaire.	Garde à vous Présentez armes Reposez armes Repos	Garde à vous	<i>Annonce de phase par le MC</i> DMDA Chef du piquet Chef du piquet

Horaires	Déroulement	Commandement	Clairon	Responsables/Acteurs/Observations
10h22	Dépôt de gerbes par la préfète Minute de silence Marseillaise	Garde à vous Présentez armes Aux morts Reposez armes Repos	Garde à vous Aux morts	<i>Annonce de phase par le MC</i> Chef du piquet <i>Présentation de la gerbe: 2 policiers nationaux. Ils présentent la gerbe et accompagnent la préfète pour le dépôt.</i> <i>La préfète salue puis rejoint le rang protocolaire.</i> Chef de piquet Lancement par sono. Reprise chantée par les participants. Chef de piquet
A l'issue	Salut des autorités aux porte-drapeaux, présidents d'associations et invités d'honneur Salut du piquet d'honneur au DMD accompagné de la préfète Fin de la cérémonie Départ des porte-drapeaux en procession	Garde à vous Présentez armes Reposez armes Repos	Néant	<i>Annonce par le MC</i> Guidage par ONACVG Chef du piquet DMDA Chef du piquet <i>Annonce par le MC</i> ONACVG



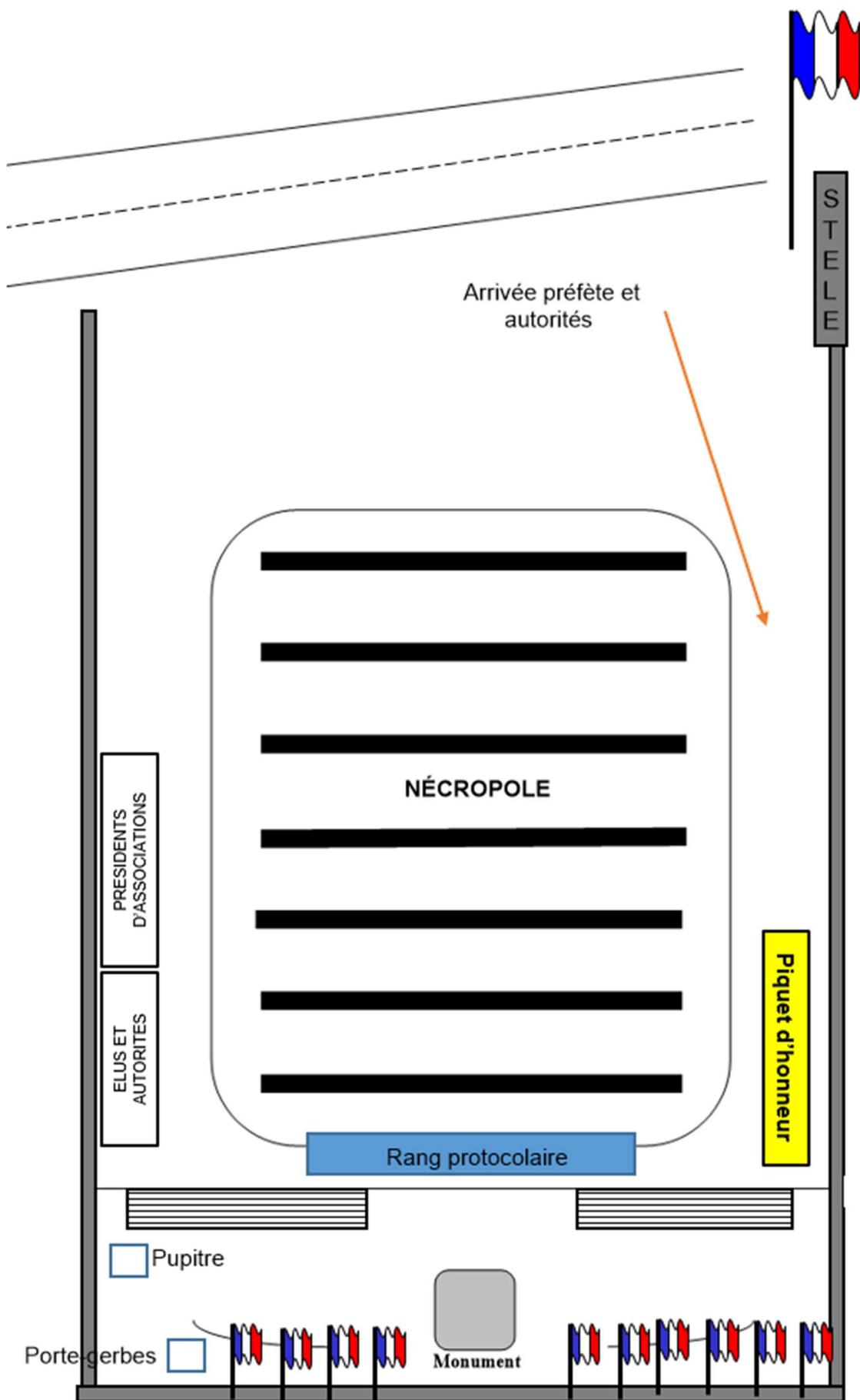
ANNEXE II

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE DE MORETTE

Lieu : nécropole nationale aux combattants des GLIERES

Horaires	Déroulement	Commandement	Clairon	Responsables/Acteurs/Observations
11h15	<p>Mise en place piquet d'honneur et clairon du 27^e BCA.</p> <p>Mise en place des porte-drapeaux.</p> <p>Mise en place des plaquettes du rang protocolaire au pied du monument.</p> <p>Formation du rang des présidents d'associations et invités d'honneur.</p>			<p>OSA 27^e BCA</p> <p>sous couvert ONACVG</p> <p>BRCE (PREF 74)</p> <p>ONACVG</p>
11h20	Rassemblement des autorités à l'entrée de la nécropole.			<p>BRCE+DMDA</p> <p><i>Présentation au public du déroulement de la cérémonie par le maître de cérémonie</i></p>
11h30	<p>Arrivée de la préfète. Accueil par les autorités.</p> <p>Déplacement vers le monument. MEP des autorités sur le rang.</p>	<p>Garde à vous Présentez armes</p> <p>Reposez armes Repos</p>	Garde à vous	<p><i>Annonce de phase par le MC</i></p> <p>Chef du piquet</p> <p>BRCE+DMDA</p> <p>Chef du piquet</p>

Horaires	Déroulement	Commandement	Clairon	Responsables/Acteurs/Observations
11h32	<p>Dépôt de gerbes par la préfète</p> <p>Minute de silence</p> <p>Marseillaise</p>	<p>Garde à vous Présentez armes</p> <p>Aux morts</p> <p>Reposez armes Repos</p>	<p>Garde à vous</p> <p>Aux morts</p>	<p><i>Annonce de phase par le MC</i></p> <p>Chef du piquet</p> <p><i>Présentation de la gerbe: 2 gendarmes. Ils présentent la gerbe et accompagnent la préfète pour le dépôt.</i></p> <p><i>La préfète salue puis rejoint le rang protocolaire.</i></p> <p>Chef de piquet</p> <p>Lancement par sono. Reprise chantée par les participants.</p> <p>Chef de piquet</p>
A l'issue	<p>Salut des autorités aux porte-drapeaux, présidents d'associations et invités d'honneur</p> <p>Salut du piquet d'honneur au DMD accompagné de la préfète</p> <p>Fin de la cérémonie</p> <p>Départ des porte-drapeaux en procession</p>	<p>Garde à vous Présentez armes</p> <p>Reposez armes Repos</p>	<p>Néant</p>	<p><i>Annonce par le MC</i></p> <p>Guidage par ONACVG</p> <p>Chef du piquet</p> <p>DMDA</p> <p>Chef du piquet</p> <p><i>Annonce par le MC</i></p> <p>ONACVG</p>



ANNEXE III

MODALITÉS PRATIQUES

1. COORDINATION

- Cérémonial militaire et dispositif général : LCL Ludovic ROUGELOT, DMDA 74
- Accueil des autorités : MME Amandine THUAULT, BRCE PREF 74
- Maître de cérémonie : ANNECY/MME Aurélie SALLENT, chef protocole ANNECY MORETTE/MME Joanna PELLUET, chef BRCE
- Accueil des associations et emblèmes : M. Patrick LECUPPRE, DIR ONAC VG 74

2. TROUPES SOUS LES ARMES

- 1 piquet d'honneur désigné par le 27^e BCA (0/1/8)

3. SONNERIES-MUSIQUES

- Les sonneries réglementaires seront exécutées par un clairon du 27^e BCA.
- Les musiques et l'hymne national seront diffusés par la sonorisation.

4. SOUTIEN

Les services de la préfecture s'assureront :

- du nettoyage et du pavoisement des sites, en lien avec les municipalités d'ANNECY et THONES et avec l'ONACVG (nécropole)
- de la mise en place du dispositif de sonorisation sur les 2 sites,
- de la mise en place et de la présentation des gerbes de fleurs,
- de la mise à disposition de 2 policiers nationaux, porteurs de gerbe, à ANNECY
- de la mise à disposition de 2 militaires de la gendarmerie, porteurs de gerbe, à MORETTE

5. TENUE DES PORTE-DRAPEAUX

Il est rappelé que la tenue des porte-drapeaux associatifs doit être conforme au guide diffusé par l'ONAC-VG (« Guide à l'usage des porte-drapeaux associatifs », édition du 27/10/2022).

Le port de la tenue militaire n'est pas autorisé.

Les contrevenants ne seront pas autorisés à participer à la cérémonie.

6. VIN D'HONNEUR

Néant.

7. SÉCURITÉ

Le site d'ANNECY sera sécurisé le temps de la cérémonie sous couvert de la DIPN en lien avec la police municipale.

Le site de MORETTE sera sécurisé par la compagnie de gendarmerie d'ANNECY.

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- Monsieur le délégué militaire départemental de Haute-Savoie
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie de Haute-Savoie
- Monsieur le directeur interdépartemental de la Police Nationale de Haute-Savoie
- Monsieur le directeur départemental du SDIS 74
- Monsieur le directeur régional des douanes
- Monsieur le directeur départemental de l'ONAC-VG 74

- 27^e Bataillon de chasseurs alpins

Sous couvert du BRCE/PREF 74 :

- Mesdames et messieurs les parlementaires de Haute-Savoie
- Monsieur le président du conseil régional AURA
- Monsieur le président du conseil départemental 74
- Messieurs les maires d'ANNECY et des communes du plateau des GLIERES
- Madame la présidente de la communauté de communes du Grand Annecy

Sous couvert de l'ONAC-VG 74 :

- Mesdames et messieurs les présidents des associations patriotiques et mémorielles de Haute-Savoie